



RAPPORT DE JURY

CONCOURS ARM

Réservé 2024 >>

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines

Références réglementaires :

Décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

Arrêté du 20 octobre 2020 fixant les règles d'organisation générale, la durée et le contenu de l'entretien du concours réservé pour l'accès au corps des assistants médico-administratifs - branche « assistance de régulation médicale »

Novembre 2024



SOMMAIRE >>

| | |
|--|----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| RAPPEL DES EPREUVES..... | 3 |
| 1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE..... | 3 |
| 2. EPREUVES D'ADMISSION..... | 3 |
| LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE | 3 |
| LE JURY | 4 |
| 1. LA COMPOSITION DU JURY..... | 4 |
| 2. LA NOTE DE CADRAGE | 4 |
| LE DEROULEMENT DU CONCOURS..... | 5 |
| 3. ADMISSION (ORAU) | 5 |
| STATISTIQUES | 6 |
| 1. HISTORIQUE DU CONCOURS :..... | 6 |
| 2. CONCOURS 2024 :..... | 6 |
| CONCLUSION | 7 |

RAPPEL DES EPREUVES >>

1. Epreuves d'admissibilité

Pas d'épreuve d'admissibilité. Les candidats qui remplissent les conditions de diplômes sont directement convoqués à un entretien avec le jury et la liste des candidats autorisés à se présenter au concours fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.

2. Epreuves d'admission

L'entretien avec le jury consiste :

- En une présentation, d'une durée de cinq minutes au plus, par le candidat de sa situation professionnelle et de sa motivation pour exercer la fonction d'assistant médico-administratif dans la branche « assistant de régulation médicale » ;
- En un échange portant sur les connaissances, missions et obligations d'un assistant médico-administratif de la branche « assistance de régulation médicale ». Cet échange vise à apprécier les qualités et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation.

L'entretien donne lieu à une note sur 20.

A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis. Nul ne peut être admis si la note obtenue à l'entretien est inférieure à 10 sur 20.

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

| Etapes | Date |
|---------------------------------|-------------------------|
| Inscription | 17/06/2024 - 17/07/2024 |
| Date limite de télétransmission | 19/07/2024 |
| Réunion de cadrage | 03/10/2024 |
| Réunion d'admission | 08/11/2024 |
| Oraux | 08/11/2024 |

LE JURY >>

1. La composition du jury

Présidente :

ESCOLAN Marie-Catherine - Directrice adjointe de la sécurité générale de l'AP-HP

Jury :

OUADI Laurence - Ingénieur en chef ; Responsable Cellule Expertise et Conseil Equipements et Fournitures Techniques ; AP-HP

Dr URSAT Cécile - Responsable médicale du CESU 92 de l'AP-HP

2. La note de cadrage

Sont abordés en réunion de cadrage les points suivants :

- Références réglementaires ;
- La composition du jury ;
- Les clés pour les membres du jury ;
- Le calendrier ;
- Les modalités du concours ;
- La grille de notation.

Il est demandé à l'ensemble du jury une attention particulière à la lecture des critères de discrimination, afin d'en exempter le concours.

Les membres du jury optent lors de la réunion de cadrage pour la mise en place de cas pratiques sous la forme de simulation d'appel téléphonique.

FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation à l'épreuve orale (entraînement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

3. Admission (oraux)

a. Le déroulé des oraux

Le déroulé des oraux a permis d'évaluer la capacité des candidats à exercer le métier d'ARM à travers notamment la présentation du parcours de chaque candidat, la mise en situation évocatrice de la réalité professionnelle de l'exercice de cette profession ainsi que les échanges concrets sur l'environnement de la régulation médicale.

b. Présentation du candidat

Chaque candidat a pu se présenter de façon plus ou moins longue selon les efforts de préparation. Ce premier temps reste à optimiser car il lance la dynamique de l'oral et permet dans l'idéal au candidat de se valoriser ou de souligner un ou deux points particuliers de son parcours, qu'il n'aura plus l'occasion d'exposer dans la suite de l'exercice.

c. Questions et/ou cas pratique

Le cas pratique s'est avéré essentiel pour évaluer les capacités et les réflexes du candidat à se situer dans une situation proche de la réalité. Il permet aux candidats d'exprimer pleinement leur savoir-faire.

d. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation répartis entre l'exposé du candidat et l'échange avec le jury incluant le cas pratique, ont permis d'apprécier les qualités du candidat dans leur globalité.

e. Quelques conseils des correcteurs

Il importe de réserver les conditions équitables de déroulé de l'examen à tous les candidats en respectant le timing de l'oral, cherchant à questionner sur des sujets comparables bien que différents, avec un regard bienveillant pour permettre de laisser le candidat exprimer tout son potentiel.

STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

Concours l'année d'avant (voir sur la fiche ouverture concours)

2. Concours 2024 :

Nombre de postes ouverts :

| | Nombre de candidats inscrits | Nombre de candidats convoqués (admis à concourir) | Admission | |
|--------------|------------------------------|---|--------------------|----------------|
| | | | Nombre de présents | Nombre d'admis |
| Femmes | 15 | 3 | 3 | 3 |
| Hommes | 5 | 1 | 1 | 1 |
| Total | 20 | 4 | 4 | 4 |

Seuil d'admission : 10

Amplitude des notes : 13 - 16.5

Taux de réussite sur le nombre de candidats :

- Inscrits = 20%
- Convoqués = 100%
- Présents à l'admission) = 100%

CONCLUSION >>

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme : Tous les candidats sont en poste sur les missions d'ARM depuis plusieurs années. Ils ont aussi un parcours professionnel varié avec pour certains une première carrière qui vient enrichir leur vision du métier en salle de régulation. L'un d'entre eux à déjà réussi le concours mais n'a pas fini son année de stage.

Les forces :

Parcours variés qui viennent enrichir le pratique du métier d'ARM au sein des SAMU.

Forte motivation pour exercer ce métier, qui est un choix assumé et argumenté pour tous les candidats.

Maîtrise des réflexes professionnels, évaluée au travers d'une mise en situation sur un cas pratique et résultant de candidats exerçant déjà le métier d'ARM au sein d'un SAMU.

Les faiblesses :

Mieux préparer la présentation du parcours du candidat, en phase introductive de l'oral.

Certains automatismes à perfectionner au regard de l'évaluation de la mise en situation.

Gestion du stress toujours à améliorer pour garder la maîtrise de la logique de guidage téléphonique.

Conseils aux futurs candidats :

Préparer la présentation avec plus de sérieux pour pouvoir valoriser le parcours du candidat et permettre d'ouvrir sur les questionnements des membres du jury les plus opportuns.

S'entraîner à la mise en situation professionnelle pour pouvoir démontrer au mieux ses capacités à conseiller et orienter les appels et les patients.